NORME INTERNATIONALE

CEI 60041

Troisième édition 1991-11

Essais de réception sur place des turbines hydrauliques, pompes d'accumulation et pompes-turbines, en vue de la détermination de leurs performances hydrauliques

© IEC 1991 Droits de reproduction réservés

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Publication 41 de la CEI (Troisième édition – 1991)

Essais de réception sur place des turbines hydrauliques, pompes d'accumulation et pompes-turbines, en vue de la détermination de leurs performances hydrauliques

CORRIGENDUM 1

Page 16

Dans le tableau, au paragraphe 2.3.1.7 (Limites), remplacer les signes représentatifs existants par les nouveaux signes suivants:

...à ne pas dépasser ///////
...à atteindre O ou ////////

Page 30

Dans le tableau, au paragraphe 2.3.6.5, sous «Terme» (deuxième colonne), au lieu de

. . . . pompe à débit

lire

. . . . pompe à débit nul

Page 34, figure 5b

Dans la partie supérieure du schéma, déplacer les deux équations existantes afin de les situer ensemble à droite, au-dessus du schéma décrivant un «Groupe à axe horizontal», comme suit:

$$Z_1 = z_1 - z_1 \\ Z_2 = z_2 - z_2$$

Page 36, figure 5c

Dans la bordure de droite du schéma, à la hauteur de la pointe de flèche, ajouter l'équation suivante:

$$z_1 = z_2$$

Page 84, figure 14

Dans le schéma, au lieu de «constant», lire partout «constante».

Page 86

6.2.3.2 Erreurs aléatoires

Dans l'avant-dernière ligne de la page, au lieu de

. . . dépend de la combinaison des lectures et de la combinaison de l'erreur aléatoire . . .

lire

. . . dépend de la combinaison de l'erreur aléatoire . . .

Page 128

10.2.3.2 Prescriptions complémentaires

Au cinquième alinéa, au lieu de

Annexes F et G de l'ISO 3354:

lire

Annexes H et J de l'ISO 3354:

Page 204, figure 37

Même correction qu'en page 34 (voir ci-dessus)

Page 206, figure 38

Même correction qu'en page 36 (voir ci-dessus)

Page 212

Dans l'équation encadrée au haut de la page, après le H, ajouter un signe égal (=); au lieu de

$$E = \overline{g} \cdot H \frac{(p_{abs_1} - p_{abs_2})}{2} + \frac{(v_1^2 - v_2^2)}{2} + \overline{g} \cdot (z_1 - z_2)$$

lire

$$E = \overline{g} \cdot H = \frac{(p_{\text{abs}_1} - p_{\text{abs}_2})}{2} + \frac{(v_1^2 - v_2^2)}{2} + \overline{g} \cdot (z_1 - z_2)$$

Page 214

Dans l'équation située juste au-dessous de la figure 41 au lieu de

$$NPSE = g_2 \cdot NPSH = \frac{(p_{abs_2} - p_{va})}{\rho_2} + \frac{v_2^2}{2} + g_2 \cdot (z_r - z_2)$$

lire

$$NPSE = g_2 \cdot NPSH = \frac{(p_{abs_2} - p_{va})}{\rho_2} + \frac{v_2^2}{2} - g_2 \cdot (z_r - z_2)$$

Sous le schéma, dans la formule pour p_M enlever un Δ afin de lire:

$$p_{\mathbf{M}} = p_1 + \rho \cdot g \cdot h_1 = p + \rho_{\mathbf{oil}} \cdot g \cdot (h_2 - h_1) + \rho \cdot g \cdot h_1 + \Delta p$$

Page 256

Sous l'équation (4), dans la dernière formule de la page, aligner les indices; au lieu de

$$\cos \varphi_s = \frac{P_{as}(2w)}{\sqrt{3} \cdot U_s \cdot I_s}$$

lire

$$\cos \varphi_s = \frac{P_{\text{as}(2w)}}{\sqrt{3} \cdot U_s \cdot I_s}$$

Page 280

Dans la légende de la figure 58, au lieu de

- Dimension du bâti . . .

lire

- Dimensions du bâti . . .

Page 308

14.4.2 Mesures auxiliaires

Dans la première ligne, au lieu de

$$\dots$$
 à ± 5 % près, \dots

lire

... à ± 5 % près environ, ...

Paragraphe 15.2.1.1, deuxième alinéa, dernière ligne, au lieu de

... n, théoriquement égale à ...

lire

 \dots n est théoriquement égal à \dots

Page 356

Dans les première et troisième lignes du texte juste au-dessous du tableau C1, au lieu de « \overline{Y} » et « \overline{Y}_r » lire Y_r

Page 398

Annexe H

Dans le titre, à la deuxième ligne, au lieu de

... DE L'ÉNERGIE MÉCANIQUE

lire

... DE L'ÉNERGIE MÉCANIQUE MASSIQUE

SOMMAIRE

		Pages
Préa Préf	MBULE	8 8
	SECTION UN – RÈGLES GÉNÉRALES	
Article		
1.	Domaine d'application et objet	12 12 12 12 14
2.	1.5 Sujets exclus Terminologie, définitions, symboles et unités 2.1 Généralités 2.2 Unités 2.3 Liste des termes, définitions, symboles et unités	14 14 14 14 14
3.	Nature et étendue des garanties de performances hydrauliques 3.1 Généralités	50 50 50 54
4.	Organisation de l'essai 4.1 Dispositions à prévoir pour l'essai 4.2 Autorité pour l'essai 4.3 Personnel 4.4 Préparation de l'essai 4.5 Accord sur le programme d'essai 4.6 Appareils de mesure 4.7 Relevés 4.8 Inspection après l'essai 4.9 Rapport final	58 58 58 58 58 60 62 62 64 66
	SECTION DEUX – EXÉCUTION DE L'ESSAI POUR LA DÉTERMINATION DES PERFORMANCES DE LA MACHINE EN RÉGIME PERMANENT	
5.	Modalités d'exécution de l'essai et conditions à remplir	70 70 76
6.	Calcul et analyse des résultats 6.1 Calcul des résultats d'essai 6.2 Incertitudes de mesure et présentation des résultats 6.3 Comparaison avec les garanties	80 80 86 92
	SECTION TROIS – EXÉCUTION DE L'ESSAI POUR LA DÉTERMINATION DES CARACTÉRISTIQUES DE LA MACHINE EN RÉGIME TRANSITOIRE	
7.	Modalités d'exécution de l'essai et conditions à remplir	108 108 110

Anicle		Pages
8.	Calcul et analyse des résultats	110 110 112
	SECTION QUATRE – MÉTHODES DE MESURAGE	
9.	Introduction	114 114 114 118
10.	Débit 10.1 Généralités 10.2 Jaugeage aux moulinets 10.3 Tubes de Pitot 10.4 Méthode pression-temps 10.5 Méthodes par traceur 10.6 Déversoirs 10.7 Appareils déprimogènes normalisés 10.8 Méthode volumétrique	118 118 122 144 146 162 166 178
11.	Energie hydraulique massique de la machine 11.1 Généralités 11.2 Détermination de l'énergie hydraulique massique 11.3 Détermination de l'énergie massique nette d'aspiration 11.4 Mesurage de la pression 11.5 Mesurage du niveau libre 11.6 Incertitude de mesure	186 186 188 212 216 240 250
12.	Puissance	252 252 282 284
13.	Vitesse de rotation	290 290 290 290 290
14.	Méthode thermodynamique de mesurage du rendement 14.1 Généralités	292 292 292 294 304 308 312 318

Anicle	s		Pago
15.	Essais in	ndiciels	32
	15.1 G	énéralités	32
	15.2 M	esurage relatif du débit	32
		esurage des autres grandeurs	33
		alcul des résultats	33
	15.5 In	certitude de mesure	33
Anne	EXE A –	Incertitudes systématiques sur les mesures de performances en régime permanent	330
ANNI	EXE B -	Elimination des résultats aberrants	35
ANNE	EXE C -	Analyse des incertitudes aléatoires lors d'un essai dans des conditions de	
		fonctionnement constantes	354
ANNE	EXE D –	Analyse des incertitudes aléatoires lors d'un essai couvrant une gamme de conditions de	
		fonctionnement	36
Anne	EXE E -	Données physiques	36
ANNI	EXE F -	Établissement de l'équation définissant l'énergie hydraulique massique de la machine	39
ANNE	EXE G -	Mesurage de la puissance électrique – Détermination de la correction pour un système	
		de mesure monophasé	394
ANNE	EXE H -	Méthode thermodynamique – Exemples de bilan des puissances et de calcul de l'énergie	
		mécanique massique	39
ANNE	EXE J –	Méthode acoustique de mesurage du débit	40
		·	

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

ESSAIS DE RÉCEPTION SUR PLACE DES TURBINES HYDRAULIQUES, POMPES D'ACCUMULATION ET POMPES-TURBINES, EN VUE DE LA DÉTERMINATION DE LEURS PERFORMANCES HYDRAULIQUES

PRÉAMBULE

- 1) Les décisions ou accords officiels de la CEI en ce qui concerne les questions techniques, préparés par des Comités d'Eudes où sont représentés tous les Comités nationaux s'intéressant à ces questions, expriment dans la plus grande mesure possible un accord international sur les sujets examinés.
- 2) Ces décisions constituent des recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux.
- 3) Dans le but d'encourager l'unification internationale, la CEI exprime le vœu que tous les Comités nationaux adoptent dans leurs règles nationales le texte de la recommandation de la CEI, dans la mesure où les conditions nationales le permettent. Toute divergence entre la recommandation de la CEI et la règle nationale correspondante doit, dans la mesure du possible, être indiquée en termes clairs dans cette dernière.

PRÉFACE

La présente Norme internationale a été établie par le Comité d'Etudes n° 4 de la CEI : Turbines hydrauliques. Elle remplace la deuxième édition de la CEI 41, la première édition de la CEI 198 et la première édition de la CEI 607.

Le texte de cette norme est issu des documents suivants:

Règle des Six Mois	Rapport de vote
4 (BC) 48	4 (BC) 52

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette norme.

Les publications suivantes de la CEI sont citées dans la présente norme:

Publications nos	34-2	(1972):	Machines électriques tournantes, Deuxième partie: Méthodes pour la détermination des pertes
			et du rendement des machines électriques tournantes à partir d'essais . (à l'exclusion des machines pour véhicules de traction).
	34-2A	(1974):	Premier complément: Mesure des pertes par la méthode calorimétrique.
	185	(1987):	Transformateurs de courant.
	186	(1987):	Transformateurs de tension. Modification n°1 (1988).
	193	(1965):	Code international concernant les essais de réception sur modèle des turbines hydrauliques. Modification n°1 (1977).
	193A	(1972):	Premier complément.
	308	(1970):	Code international d'essai des régulateurs de vitesse pour turbines hydrauliques.
	497	(1976):	Code international concernant les essais de réception sur modèle réduit des pompes d'accumulation.
	545	(1976):	Guide pour la réception, l'exploitation et l'entretien des turbines hydrauliques.
	609	(1978):	Evaluation de l'érosion de cavitation dans les turbines, les pompes d'accumulation et les pompes- turbines hydrauliques.
	805	(1985):	Guide pour la réception, l'exploitation et l'entretien des pompes d'accumulation et des pompes- turbines fonctionnant en pompe.

Normes ISO citées: Publications nos 31

s	31-3	(1978):	Grandeurs et unités de mécanique. Amendement 01-1985.
	748	(1979):	Mesure de débit des liquides dans les canaux découverts-Méthodes d'exploration du champ des vitesses.
	1438-1	(1980):	Mesure de débit de l'eau dans les canaux découverts au moyen de déversoirs et de canaux Venturi – Partie 1: Déversoirs en mince paroi.
	2186	(1973):	Débit des fluides dans les conduites fermées. Liaisons pour la transmission du signal de pression entre les éléments primaires et secondaires.
	2533	(1975):	Atmosphère type. Additif 01 – 1985.
	2537	(1988):	Mesure de débit des liquides dans les canaux découverts - Moulinets à élément rotatif.
	2975:		Mesure de débit de l'eau dans les conduites fermées - Méthodes par traceurs.
	2975-1	(1974):	Partie I: Généralités.
	2975-2	(1975):	Partie II: Méthode d'injection à débit constant, utilisant des traceurs non radioactifs.
	2975-3	(1976):	Partie III: Méthode d'injection à débit constant, utilisant des traceurs radioactifs.
	2975-6	(1977):	Partie VI: Méthode du temps de transit, utilisant des traceurs non radioactifs
	2975-7	(1977):	Partie VII: Méthode du temps de transit, utilisant des traceurs radioactifs.
	3354	(1988):	Mesure de débit d'eau propre dans les conduites fermées – Méthode d'exploration du champ des vitesses dans les conduites en charge et dans le cas d'un écoulement régulier, au moyen de moulinets.
	3455	(1976):	Mesure de débit des liquides dans les canaux découverts – Etalonnage des moulinets à élément rotatif en bassins découverts rectilignes.
	3966	(1977):	Mesure du débit des fluides dans les conduites fermées – Méthode d'exploration du champ des vitesses au moyen de tubes de Pitot doubles.
	4373	(1979):	Mesure de débit des liquides dans les canaux découverts - Appareils de mesure du niveau de l'eau.
	5167	(1980):	Mesure de débit des fluides au moyen de diaphragmes, tuyères et tubes de Venturi insérés dans des conduites en charge de section circulaire.
	5168	(1978):	Mesure de débit des fluides - Calcul de l'erreur limite sur une mesure de débit.
	7066:		Evaluation de l'incertitude dans l'étalonnage et l'utilisation des appareils de mesure du débit.
	7066-1	(1989):	Partie 1: Relations d'étalonnage linéaires.
	7066-2	(1988):	Partie 2: Relations d'étalonnage non linéaires.

ESSAIS DE RÉCEPTION SUR PLACE DES TURBINES HYDRAULIQUES, POMPES D'ACCUMULATION ET POMPES-TURBINES, EN VUE DE LA DÉTERMINATION DE LEURS PERFORMANCES HYDRAULIQUES

SECTION UN - RÈGLES GÉNÉRALES

- 1. Domaine d'application et objet
- 1.1 Domaine d'application
- 1.1.1 La présente Norme internationale régit les modalités des essais sur place destinés à déterminer dans quelle mesure les garanties contractuelles principales (voir 3.2) sont respectées. Elle fixe les règles qui gouvernent la conduite de ces essais et prescrit les mesures à prendre en cas de contestation d'une phase quelconque des essais. Elle fixe également les méthodes de calcul des résultats ainsi que l'étendue, le contenu et le mode de présentation du rapport final.
- 1.1.2 Les essais sur modèle, lorsqu'ils sont effectués à titre d'essais de réception, font l'objet de la CEI 193, de sa Modification n° 1 et du premier complément 193 A ainsi que de la CEI 497.
- 1.1.3 Les essais des systèmes de régulation de vitesse font l'objet de la CEI 308.